

concernent principalement le sort de la population des provinces de l'Ouest.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures).

Reprise de la séance.

M. LAKE: Il y a une autre question que je désire signaler à l'attention du ministre, un autre problème dont il devrait s'occuper et chercher la solution. Celle-ci n'est pas très difficile à trouver et si les ministres s'efforçaient de répondre au tableau que le représentant d'Oxford-sud nous a tracé d'eux cet après-midi, ils réussiraient certainement à la découvrir au moyen de leur baguette magique. Je parle de la nécessité de procurer des moissonneurs aux cultivateurs du Nord-Ouest. Certes, le problème est grave. Pendant la dernière récolte, la température a été splendide et a facilité la tâche; pourtant on a eu tant de peine à se procurer de l'aide qu'on a difficilement pu terminer les travaux avant l'hiver. Le Nord-Ouest a produit d'abondantes moissons, et on ne saurait douter que leur quantité augmentera encore dans un avenir rapproché; pourtant, cette espérance sera déçue si on ne prend pas les moyens de se procurer plus de moissonneurs. Si les cultivateurs s'aperçoivent qu'ils ne peuvent pas mettre leurs récoltes à l'abri, ils cesseront d'agrandir leurs terres en culture, ce qui nuirait beaucoup au progrès du pays. Par conséquent, je supplie le Gouvernement de mettre cette question à l'étude. Jusqu'à ce jour, on s'est entièrement fié à l'initiative privée, aux compagnies de chemins de fer, mais il est temps que le ministre intervienne. S'il ne trouve pas un moyen de surmonter l'obstacle, il devra nommer une commission pour découvrir comment on pourrait procurer de l'aide aux cultivateurs pendant le court espace de temps consacré à la récolte des céréales. Au Nord-Ouest, on m'a suggéré plusieurs moyens, mais il serait superflu de les énumérer, car le Gouvernement entendra maintes propositions s'il fait faire une enquête sous peu, comme je l'espère.

Le représentant d'Oxford-sud (M. Schell) vient de nous dépeindre le ministre de l'Agriculture comme le plus grand des ministres qui aient jamais dirigé ce département. A l'entendre, ce ministre a accompli des choses si merveilleuses que je n'hésite pas à lui demander d'opérer un autre prodige et de prendre des mesures pour améliorer le commerce du bétail.

Je parle plus particulièrement de l'industrie de l'élevage dans le Nord-Ouest. Il y a très longtemps que j'habite ce pays et j'y ai vu l'industrie de l'élevage dans un état très florissant, mais depuis plusieurs années elle a décliné d'une façon continue, et il est temps que le Gouvernement fasse quelque chose pour la mettre sur un meilleur pied. Depuis plusieurs années le mi-

M. LAKE.

nistre de l'Agriculture n'a fait aucune démarche pour faire lever l'interdit mis par la mère patrie sur le bétail du Canada. Il n'a fait, autant que je sache, et en me basant sur les réponses qui ont été données dans la Chambre des communes en Angleterre, aucune démarche pour faire lever l'embargo sur le bétail. Les ministres anglais devraient être très portés envers l'honorable ministre de l'Agriculture du Canada, et ils devraient désirer faire quelque chose en retour de l'assistance indirecte qu'il leur a donnée. C'est notre ministre canadien qui en grande partie par ses discours les a sortis de l'embarras du tarif de préférence. Il a déclaré que les cultivateurs canadiens ne demandaient aucun traitement de préférence pour leurs produits sur les marchés de l'ancien monde. Les ministres anglais ont dû certainement se servir de ces paroles à leur avantage. Ce leur fut très utile au moment où un premier ministre d'une colonie s'efforçait, à une conférence de 1907 d'obtenir quelques concessions de la mère patrie au sujet de cet embargo. Si le ministre de l'Agriculture est impuissant à amener le gouvernement anglais à lever l'embargo, il devrait chercher d'autres moyens de faire admettre les produits de notre bœuf sur le marché anglais à de meilleures conditions que celles qui existent aujourd'hui.

On a un peu controversé cet après-midi à propos d'excédents. Comme nous sommes un peuple pratique, lorsque nous dépensons plus que nous ne recevons, nous appelons la différence un déficit. On l'appelle du même nom en Angleterre et aux États-Unis. Pourquoi nous écarter du simple bon sens et essayer à montrer que nous avons des excédents lorsqu'en réalité nous avons des déficits tous les ans. Je suis très heureux de voir que le ministre des Finances a adopté l'avis qui lui a été donné par ce côté (la gauche) de la Chambre l'année dernière, et qu'il a porté les armements de notre milice et les dépenses de l'arpentage des terres fédérales au compte du fonds consolidé des dépenses courantes au lieu d'au compte du capital. L'honorable ministre nous a dit qu'il ne croyait pas qu'aucune proposition de ce genre avait été faite par ce côté (la gauche) de la Chambre, mais je puis lui dire que c'est moi-même qui l'ai faite lors de la discussion du budget dans la dernière législature. L'honorable ministre ne réussira pas à faire disparaître les déficits en mêlant les chiffres. Ils sont là. Prenons les primes. Elles devraient être portées au compte des dépenses au lieu d'au compte du capital ainsi qu'on le fait présentement. Les primes devraient être certainement portées au compte des dépenses courantes parce qu'elles ne sont qu'une protection donnée sous une autre forme à nos manufacturiers.

Les auteurs en économie politique nous disent que les primes sont la forme la plus